

SEMPER FIDELIS



JUIN 2024

BULLETIN DE
L'AMICALE DE
L'ISM-LAPRO

Association des anciens élèves de
l'Institution la Providence
2 rue du Collège CS 31863 35410 Saint-Malo
aaism@free.fr
06 60 16 86 84
www.aaism-lapro.com

S O M M A I R E

P 1	Mot de la Présidente Mot du chef d'établissement	P 10	Journée golf de l'AAISM
P 2	Le conseil d'administration de l'AAISM	P 11	La liberté par Brigitte Debos
P 3	Alain LANDEMAINE, nouvel administrateur	P 12 & 13	La page des lycéens
P 4	La page du philosophe par Joël Vettier	P 14	Nos peines
P 5	Hommage à Louis Maigret	P 15 & 16	Assemblée générale
P 6 À 9	Le nouveau Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance	P 17	Nouveau projet Bac +50

B U L L E T I N D E C O T I S A T I O N

Merci de ne pas oublier de régler vos cotisations,
c'est important pour la vie de notre association !

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES

26€	Pour les anciens élèves
10€	Pour les autres membres associés (conjoint, directeurs, professeurs, employés)
Gratuit	Pour les jeunes anciens pendant les 5 ans qui suivent le départ du lycée.

Nom de naissance : Prénom :
Nom marital :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Email :

Années de présence à L'ISM : de à
La Pro : de A

Je règle ma cotisation de € soit par chèque à l'ordre de l'Amicale ISM-LAPRO
soit par virement au profit de l'AAISM BPGO :
IBAN FR761380 7005 8911 6196 0320 049

Les chèques sont à adresser à la présidente :
Catherine ETRAVES LE-HERAN - 37 rue des cèdres - 35430 SAINT-GUINOUX

Le mot de la présidente



Voici déjà 11 ans que Vivien Joby a pris les rênes de l'ensemble Laménais.

Muté dans une autre région, il quitte l'établissement dès la rentrée prochaine. Nous aurons eu grand plaisir à collaborer avec lui et il aura apporté une grande bulle d'oxygène à notre amicale notamment en prenant en charge l'édition et l'impression de notre bulletin le Semper Fidelis, et il aura toujours été d'un soutien inconditionnel pour notre association. Nous avons eu pendant ces onze années des échanges constructifs et même si nous regrettons son départ, nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour ce nouveau challenge qui l'attend.

Le docteur Louis Maigret, qui a été président de l'AAISM pendant plus de 25ans nous a quitté à 92 ans. D'une grande discrétion, il aura été un grand fidèle de l'association qui lui doit beaucoup. Un bel hommage lui a été rendu lors de ses obsèques par l'amicale qui était bien représentée.

De là où tu es Louis, je suis sûre que tu continueras à garder un œil sur notre Amicale. Nous lui rendons également hommage dans nos pages.

Une information à vous donner. Le nouveau site internet de l'AAISM est d'ores et déjà consultable : un lien a été intégré sur la page d'accueil du site existant le temps de terminer sa construction. Les photos entre autres sont en grande partie consultables. N'hésitez pas à nous apporter vos remarques.

Nous avons choisi le thème de la liberté pour cette nouvelle édition, les événements ont un peu tout chamboulé mais vous trouverez tout de même dans nos pages des écrits et réflexions sur cette belle idée. Et n'oubliez pas, notre assemblée générale a lieu le 2 juin. Inscrivez-vous !

Catherine Etraves Le-Héran

Présidente AAISM

Semper Fidelis

Le mot du directeur



Chers membres de l'Amicale,

Les jours sont passés. Aussi vite que les nuages défilent au gré du vent qui vient battre les remparts d'Intra-Muros. Onze années se sont écoulées et pourtant je me souviens de mon arrivée au 2 rue du Collège. Après avoir gravi - non sans effort - les marches de l'escalier de la Préceptorie, j'étais arrivé au sommet du rocher. L'imposant hôtel de Plouër me toisait alors et me lançait un défi : « sauras-tu concilier tradition et modernité, héritage et renouveau ? ». Tout fut et reste encore affaire d'équilibre.

L'Institution-La Providence fait partie de ces maisons qui ont une âme. Elle se manifeste au quotidien pour agir sur les êtres qui vivent l'expérience de notre communauté éducative. Pour preuve, les jeunes qui arrivent depuis de nombreux collèges oublient vite leur appartenance ancienne, pour se fondre dans une histoire lycéenne qui les marquera durablement, bien des années après avoir quitté la maison. L'existence de l'AAISM depuis plus de 130 ans témoigne de cet attachement. La fidélité des anciens élèves devenus parents, inscrivant à leur tour leurs enfants, en est une autre, tout comme la salle des professeurs et les bureaux de la Vie Scolaire qui accueillent des éducateurs, éduqués bien des années auparavant sur les bancs de notre école. A chaque génération, les racines de l'établissement se fortifient, se ramifient et entretiennent une symbiose toujours plus accomplie avec la ville de Saint-Malo et son territoire.

Si les racines sont nécessaires pour une croissance harmonieuse, elles ne sont pas suffisantes pour affronter les défis que proposent une société devenue plus volatile, où jeunes et adultes vivent dans un temps accéléré. Je me suis donc employé, aidé par beaucoup, à faire entrer l'établissement dans une ère nouvelle, en interrogeant sans cesse les pratiques éducatives et pédagogiques et en m'efforçant de donner un nouveau cadre de vie, plus en rapport avec les besoins matériels de l'époque. Des ailes, en quelque sorte, pour mieux vivre aujourd'hui et préparer demain. Je suis fier d'avoir pu apporter ma pierre à l'édifice, dans tous les sens du terme. De toutes les satisfactions que je retire de cette belle aventure humaine et professionnelle, il en est une qui me ravit davantage, celle d'avoir réussi à mobiliser des personnes et des équipes riches de talents, parfois insoupçonnés.

L'histoire de l'Institution-La Providence continuera de traverser les siècles, avec un nouveau pilote, puis un autre à sa suite, prolongeant l'action d'une longue lignée, mais où chacun apportera sa touche unique. Des racines pour se reconnaître, des ailes pour aller plus haut !

Au-revoir, chers amis. Bonne route à tous, au pays de Saint-Malo.

Vivien JOBY

Chef d'établissement

Le conseil d'administration de l'AAISM

Le conseil d'administration de l'AAISM se réunit tous les deux mois environ au sein du lycée.

Chacun de ses membres, au nombre de 13, apporte sa contribution et ses idées pour dynamiser et faire évoluer notre association. Nous travaillons notamment sur l'inventaire et le classement des archives qui remontent très loin dans le temps et nous avons à cœur de faire perdurer l'esprit et la mémoire de notre cher vieux « Collège ».

Nous assurons un lien avec le lycée actuel aussi bien avec les lycées qu'avec les professeurs et les directeurs ou directrices.

Nous organisons des événements extérieurs susceptibles d'intéresser les anciens, de les réunir et de passer des moments conviviaux.

Nous avons également à cœur de soutenir l'organisation d'événements, comme l'anniversaire de l'obtention du Bac, à la demande d'anciens élèves, toutes générations confondues.

Invités par le chef d'établissement, nous avons la chance de pouvoir participer à des réunions de travail et de réflexion avec les représentants de l'équipe pédagogique, d'élèves et de parents, ce qui nous permet d'avoir un regard actualisé sur la vie du lycée.

Et bien sûr n'oublions pas notre grand rendez-vous annuel qu'est l'assemblée générale de l'association qui se déroule sur une journée. Elle aura lieu cette année le dimanche 2 juin. N'oubliez pas de vous inscrire (bulletin d'inscription à la fin de ce journal).

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à envoyer un mail à notre secrétaire Pierre Nicou : aaism@free.fr



Catherine
Etraves LeHéran

Présidente

Elève ISM de 1971 à 1975



Brigitte
Debos - Laffond

Vice-Présidente

Elève ISM de 1968 à 1970



Jacques
Terrière

Vice-Président

Elève ISM de 1970 à 1971



Pierre
Nicou

Secrétaire

Elève ISM de 1954 à 1956



Patrick
Pondaven

Secrétaire adjoint

Elève ISM de 1973 à 1976



Roger
Couturier

Trésorier

Elève ISM de 1953 à 1955



Gérard
Mahé

Trésorier adjoint

Elève ISM de 1963 à 1971



Joël
Vettier

Administrateur

Professeur ISM puis directeur
adjoint LA PROVIDENCE
de 1971 à 2008



Patricia
Picard

Administratrice

Elève ISM de 1972 à 1975



Christophe
Cadiou

Administrateur

Elève ISM de 1996 à 2000



René
Guilloux

Administrateur

Elève ISM de 1964 à 1969



Alain
Landemaine

Administrateur

Elève ISM de 1959 à 1970





Nouvel administrateur Alain LANDEMAINE

Elève au «Collège de Saint-Malo» de 1956 à 1969

Treize années passées dans ce bon vieux collège qu'on appelait à l'époque « l'institut »

Oui, treize ans, vous avez bien lu, j'en vois déjà qui doivent se dire « mais il a redoublé combien de fois celui là », mais non les amis, sachez qu'à la fin des années 50, on rentrait au Collège en 11^{ème}, ce qui doit correspondre au CP actuel.

Si vous comptez bien par contre , vous verrez que de la 11^{ème} à la Terminale , ça fait 12 ans ,je dois avouer qu'il m'est arrivé un léger incident lors de ma première terminale : à l'oral, lors de l'épreuve de Sciences Nat, on m'a présenté une photo de souris disséquée et on m'a demandé de dire ce que je voyais et là, j'ai malencontreusement attribué des organes génitaux mâles à une souris femelle ! J'ai bien essayé de me défendre en prétextant que la photo était un peu floue , hélas la sanction est tombée : vous reviendrez l'année prochaine.

Une année de plus au Collège pourquoi pas , d'autant que lors de ma seconde terminale , j'ai rencontré mon épouse Martine.

Nous avons fêté l'an dernier nos 50 ans de mariage, mariage qui avait commencé de la meilleure façon qui soit puisque concélébré par 3 prêtres du Collège, professeurs de Terminale, les abbés Aubin, Badouard et Quémerais.

Après une maîtrise de Sciences économiques à la Fac de Rennes (période pendant laquelle l'appareil génital de la souris ne me fût d'aucune utilité) je suis rentré dans la vie active d'abord dans la banque et ensuite dans l'industrie et toujours dans le domaine de la finance.

Il était difficile à l'époque de faire une carrière sur saint Malo dans ce type d'activité, à part quelques amis qui se sont orientés vers des professions libérales, j'ai dû quitter la région comme bon nombre de mes camarades.

L'heure de la retraite ayant sonné , mon épouse et moi avons décidé de revenir vivre à Saint Malo , quelque camarades de l'époque ont eu la même idée, et nous avons plaisir à nous rencontrer pour évoquer les nombreuses bêtises faites à l'époque et reparler de nos profs qui hélas ont tous disparu aujourd'hui.

Intégrer le Conseil d'Administration de l'amicale des anciens élèves me paraissait être une démarche logique compte tenu de toutes ces années passées au Collège, le classement des archives chaque quinzaine est en plus un moyen de se replonger dans l'atmosphère de ces années pleines d'insouciance.

La page du philosophe par Joël Vettier

Liberté est un mot qui chante plus qu'il ne parle.

Paul Valéry.

Comment oublier les scènes de liesse populaire dans chaque village, chaque ville au fur et à mesure de la progression de l'armée américaine et des mouvements de résistance jusqu'à la reddition de l'Allemagne.

Comment ne pas se réjouir de la sortie d'une addiction pour soi ou pour autrui, quelque soit son objet.

Dans les deux cas, il s'agit de se libérer d'une sujétion, d'une aliénation, d'une soumission, d'une position passive.

Dans le 1er cas, même s'il s'agit d'une domination étrangère, le problème est politique puisqu'il faut se soumettre à des lois censées protéger la liberté au nom de la sécurité ou de l'égalité. Il va de soi que je suis davantage libre dans une démocratie libérale que dans un état totalitaire - la liberté existe évidemment mais plus ou moins limitée (ma liberté s'arrête où commence celle des autres)- Toujours limitée, relative la liberté est toujours à défendre ou à conquérir.

Dans le 2ème cas, il ne s'agit plus de la liberté de faire, mais de celle de vouloir et le problème est plus complexe même si, à première vue, vouloir c'est vouloir ce que l'on veut, ou comme l'écrit Descartes «la liberté de notre volonté se connaît sans preuve, par la seule expérience que nous en avons.»

Peut-on vouloir autre chose que ce que l'on veut ?

Saint Paul écrit « je ne fais pas le bien que je veux, je fais le mal que je ne veux pas ». Derrière le volontaire se cacheraient de l'involontaire. Comme Spinoza l'écrit dans l'Éthique « les hommes ont conscience de leurs appétits et ignorent les causes qui les font agir. »

Une des situations illustratives de cette opposition entre les deux thèses de l'existence de la liberté de tout homme non aliéné mentalement et de l'illusion de la conscience de la liberté se trouve, lors d'un procès, dans l'affrontement de l'avocat général et celui de la défense. D'un côté la volonté comme capacité d'interrompre une chaîne de causalité, de l'autre côté la volonté, enlignée dans l'involontaire du corps, de l'inconscient, de l'apparence sociale, de l'âge, de l'époque.

Comment sortir de ce qui semble être une impasse ?

- La morale requiert la liberté comme condition de sa possibilité.
- La promesse qui engage celui qui la prononce à être capable demain de la tenir.
- Le pardon qui offre la possibilité au pardonné la capacité à être autre chose que ce qu'il a été.

Si la liberté ne se prouve pas, elle s'éprouve

- elle s'éprouve dans l'attention aux motifs dans la décision.
- elle s'éprouve dans la mise à l'oeuvre de pouvoirs.
- elle s'éprouve dans le consentement aux nécessités.

Joël Vettier



Hommage à Louis Maigret



A.DIEU LOUIS

La prière scout, chantée au « Temps de l'Au Revoir » à l'Eglise Saint François-Xavier de Saint-Malo, ne pouvait mieux refléter la vie de Louis centrée sur la générosité, le don de soi, le service, au cours de ses nombreux engagements.

Entré au Collège de Saint-Malo dès la classe de 11^ème, il y poursuivit sa scolarité jusqu'à l'obtention de son baccalauréat en 1949, pour faire ensuite des études de médecine à Rennes. Au Collège, il rencontra Roger Lebreton, Alain van Valenberg, Henri Landier, engagés comme lui dans le scoutisme, et qui, comme lui, devaient rester fidèles à l'Institution, dans leurs études secondaires puis dans l'association des anciens élèves.

Président de l'Amicale des Anciens, Louis n'eût de cesse de rappeler les objectifs de l'association : consolider et développer les liens entre les anciens élèves de l'Institution-La Providence, aider les jeunes, s'intéresser à l'avenir de l'Etablissement.

Par exemple, dans le bulletin de l'Amicale de Décembre 2009, il écrivait : « Pourquoi, nous qui avons connu les strictes disciplines d'antan, sommes-nous restés attachés à notre collège ? Des professeurs nous ont marqué, de solides amitiés se sont créées avec nos anciens condisciples, l'avenir de l'enseignement privé nous a mobilisés... ».

Et aux jeunes lycéens peu intéressés par une association d'anciens, il lançait un appel : ((vous avez reçu au lycée une solide formation qui vous a permis d'obtenir un diplôme apprécié, ne devez-vous pas continuer à être intéressés par la vie de votre lycée ? »

Aider les jeunes, insistait Louis, doit être un objectif prioritaire de l'Amicale. Devant les difficultés croissantes éprouvées par les jeunes pour entrer dans la vie active, il encourageait les anciens à se mobiliser pour les conseiller dans leur orientation, les aider à trouver des stages, voire des emplois.

S'intéresser à l'Etablissement, c'était lui apporter son soutien pour garantir son identité d'Etablissement Catholique d'Enseignement, entretenir la solidarité avec la communauté éducative.

Dans la discrétion et avec « diplomatie », Louis sut faire perdurer ces principes fondamentaux qu'avaient fixés les fondateurs de l'Association des anciens élèves en 1872.

Semper Fidelis : cette devise fut indissociable de la personnalité de Louis. Durant sa présidence de l'Amicale des Anciens de l'ISM-LA PRO, il l'a brandie comme un étendard, une valeur indispensable pour pérenniser l'action. Le bulletin des anciens c'est Semper Fidelis ; la signature de ses éditoriaux est toujours précédée de Semper Fidelis.

Sa Fidélité s'exprimait dans son attachement à son « vieux collège » et, plus largement dans les amitiés durables, la fraternité.

Je suis loin d'avoir pu exprimer ici tous les domaines où Louis a fait preuve de ses qualités de cœur. Nombre de ses amis pourront compléter mes propos. Je ferai part simplement de quelques souvenirs le concernant. J'ai connu Louis, chef de troupe dévoué aux Scouts de Saint-Malo, organisateur du pèlerinage des étudiants à Chartres, animateur paroissial, médecin accompagnateur des malades au pèlerinage diocésain de Lourdes, avec un dévouement sans borne. Toujours il a « donné sans compter ».

Nous ne l'oublierons pas, Louis. Ce n'est qu'un Au Revoir.

Jean Jamet

Le nouveau Parc naturel régional de la Vallée de la Rance

Notre ami Jacques Terrière, membre de notre CA, et entre autres élu dans la commune de Pleudihen sur Rance, est très impliqué dans le projet du futur Parc Régional et il a bien voulu partager sur nos pages son enthousiasme en nous proposant ce reportage. Merci à lui.



Il existe 58 Parcs Naturels Régionaux en France définis comme « Un territoire rural habité dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile ».

Les 5 missions fixées au futur PNR sont : Protéger les paysages, le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée - Contribuer à l'aménagement du territoire - Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie - Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public - Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires - Contribuer à des programmes de recherche...

La démarche de création du PNR « Vallée de La Rance-Côte d'Emeraude » initiée depuis de nombreuses années arrive à son terme et est attendue au cours de cette année 2024. En 2023, le Président de la Région Bretagne a adressé le projet dans ses différents aspects à toutes les communes et inter communautés concernées afin de prendre position dans le cadre de leurs instances délibératives. 74 conseils municipaux ont été appelés à voter : 66 ont donné leur accord (soit près de 90 %) qui formeront le futur PNR, ainsi que Dinan Agglomération, la Communauté de communes Côte d'Emeraude, les départements d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor et récemment Saint-Malo Agglomération.

La charte de cette approbation doit être soumise au Conseil Régional de Bretagne, chargé de présenter la demande de classement pour 15 ans au Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire et décision prononcée par Décret du Premier Ministre. Un Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc sera ensuite mis en place...Attendons ce 59ème PNR, après celui d'Armorique et du Golf du Morbihan...

66 communes.
90 000 hectares.
150 000 habitants.

Quelques exemples d'actions :

Innover en faveur d'une économie locale créatrice d'emplois.
 Mettre en réseau les acteurs culturels du territoire.
 Contribuer à une meilleure connaissance de la Biodiversité.
 Conduite d'inventaires naturalistes.
 Accompagnement des entreprises dans la prise en compte du Développement Durable.
 Coordination d'événements d'éducation à l'environnement.
 Contribution à l'inventaire du patrimoine bâti.
 Appui aux projets d'énergies renouvelables.
 Apporter des conseils personnalisés aux collectivités.
 Recherche de financements spécifiques.
 Développer des partenariats avec d'autres territoires nationaux et internationaux.
 Contribuer à résoudre le vaste problème de l'envasement de la Rance... !



L'envasement de La RANCE

Depuis la création en 1966 du barrage EDF, après 5 années de construction, l'estuaire artificialisé ne bénéficie plus de la puissance de ses marées naturelles, avec pour conséquence une sur-sédimentation massive. Cette situation mobilise les associations et les élus locaux depuis de très nombreuses années. Face aux difficultés à faire reconnaître ces impacts sur l'environnement et à l'inaction de l'Etat, 16 communes de l'estuaire se sont constituées en Association « *Collectif des Maires des Communes des Bords de Rance* » présidé par le Maire de Pleudihen-sur-Rance, David Boixière.

Pour rappel, le barrage bloque considérablement l'évacuation naturelle des sédiments et pose de réels problèmes à la navigabilité des bateaux.

Ces dernières années, l'objectif annoncé était de mettre en place un plan pérenne d'évacuation des sédiments de l'ordre 200 000 m³ annuels, mais seulement 12% des extractions ont été opérées !...

D'autre part, les élus et les associations demandent depuis de nombreuses années qu'une tarification verte soit appliquée sur l'énergie produite par l'usine marémotrice, qui n'est toujours pas considérée comme une « énergie renouvelable » ! Avec une prise en compte d'un prix du mégawatt plus élevé, les bénéfices pourraient servir à financer le désenvasement de la Rance.

L'Etat et son concessionnaire EDF doivent assumer leurs responsabilités. Les différents comités scientifiques ont demandé des plans durables sur le long terme, mais un récent Comité de Pilotage le 29 mars, présidé par le Préfet de Région envisage non plus un Plan durable sur le long terme, mais un Plan transitoire de 5 ans avec un volume d'extraction des vases très en dessous des volumes annuels fixés par les rapporteurs, sans parler du financement totalement discutable et en particulier bien limité pour EDF.

Sans plan durable, rien n'est envisagé concernant le renouvellement de la concession de l'usine marémotrice en 2043. Avec la détérioration de l'estuaire qui se poursuit inexorablement la situation fragilise toute future concession. « *Si les impacts sur l'environnement ne sont pas réglés d'ici là, il n'y aura pas de repreneur... !* » souligne le Président de la commission Estuaire Rance.

Avec le soutien unanime des députés et sénateurs d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor, l'Association des Maires des Communes des Bords de Rance attend une rencontre qui s'avère décisive le 24 avril à Paris, avec le Ministre de la Transition Ecologique ...



Action juridique de Rance Environnement

Association citoyenne créée en 1993 qui a pour objet « La défense et la protection de la nature, de l'environnement...sur le bassin versant de La Rance fluviale et maritime »
 Association indépendante et libre de toute appartenance politique avec plus de 400 adhérents qui militent depuis 30 ans.

Une action en justice est en préparation afin d'obliger EDF à financer la restauration environnementale de l'estuaire de La Rance, et en particulier l'enlèvement et la gestion des sédiments...Demander à l'Etat de prendre toutes les mesures réglementaires et faire respecter le contrat de concession. Considérant que l'estuaire de La Rance est victime d'un sinistre écologique de grande ampleur lié au barrage, ainsi qu'au mode d'exploitation de l'usine marémotrice.

Une opération de financement participatif est engagée :

www.rance-environnement.net
www.facebook.com/rance-environnement

Journée au golf de l'AAISM

Événement

L'Amicale des Anciens de l'Institut-La Providence vous invite à sortir de ses murs.

En cette année Olympique et en souvenirs des cours de Gym dispensés par nos chers profs de Sports, nous convions ceux qui pratiquent le golf pour se maintenir en forme, de nous retrouver en toute convivialité comme indiqué sur l'affiche ci-dessous et que nous allons proposer au plus grand nombre.

René Guilloux, dont vous avez les coordonnées, se tient à votre disposition pour organiser cette sortie.
N'hésitez pas à le contacter :

René GUILLOUX Villa Servantine 35, Rue Duperré 35400 Saint Malo
Tel: 06.03.67.71.99
mail René Guilloux : rene.guilloux@yahoo.fr



**VOUS ÊTES
JOUEUR DE GOLF**

L'Institution - La Providence

L'amicale des Anciens de l'Institution-La Providence de Saint Malo vous propose de se retrouver pour une rencontre conviviale autour de la petite balle blanche pour une partie de golf.

**Le dimanche 23 Juin 2024 au
Saint Malo Golf Resort au
Tronchet**

La formule retenue : 18 trous, scramble à 2, départ en shotgun.

Apéro déjeunatoire

Vous n'êtes pas golfeur, vous pouvez nous rejoindre pour l'apéro déjeunatoire.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Adresse mail :
rene.guilloux@yahoo.fr

La liberté par Brigitte Debos

LIBERTE

Le thème retenu de ce numéro 2024 est celui de la liberté...très actuel. Je pense que les articles que vous lirez ne vous parleront pas tous de liberté car chaque personne qui se lance encore aujourd'hui dans la conception du journal a librement choisi son article.

Moi je fais suite à l'interview exclusive de madame Lofficial, professeure d'histoire, par les élèves de ISM ...

« il faut entretenir cette mémoire de la Shoah, de la seconde mondiale ».

Le passé, le présent sont la sûre garantie de l'avenir. A cet avenir faisons confiance, la liberté des peuples triomphera bien un jour grâce à ceux qui nous ont précédé.

En ce 80ème Anniversaire de la Libération, nous restons maintenant la volonté farouche de la faire renaître dans toute sa complexité :

liberté des pays, liberté personnelle, liberté d'expression, liberté de choisir, liberté de penser, liberté d'écrire...

Oui, la liberté est vraiment une perle rare

Et si nous croyons l'avoir, partageons-la avec les autres.

A bientôt sur les pages du Sempiternus Fidelis.

Brigitte Debos (vice-présidente de l'association)

LIBERTE de Paul Eluard

Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable, sur la neige
J'écris ton nom...

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur les champs de l'horizon
Sur les ailes oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes maisons réunies
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer : LIBERTÉ

La page des lycéens

Y QUE PASA A L'ISM

3

¿Y que pasa a l'ISM ?

Dans cette rubrique, vous pourrez découvrir les événements que vous avez peut-être manqués, ceux en cours ou à venir.

Pour commencer revenons un peu en arrière : les éco-délégués du lycée ont récemment organisé une grande braderie, qui s'est déroulée du 31 janvier au 2 février. Les bénéfices de cet événement ont été reversés à la SPA.

Le lycée a par ailleurs ouvert ses portes le vendredi 9 et le samedi 10 février ; cela a donné l'occasion aux élèves de faire découvrir aux - peut-être - futurs lycéens de l'Institution, notre magnifique établissement ainsi que les associations et spécialités présentes au sein du lycée. Un autre événement spécial à ne pas manquer est le prochain "Vendredi de l'Oriente", prévu le 16 février. Cette journée sera consacrée à la Gestion, au Droit et la Défense.

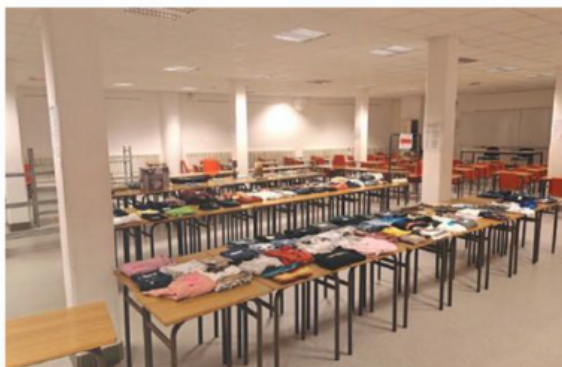
Plusieurs voyages ont eu lieu en cette période hivernale. Du 19 au 23 février, les élèves spécialisés en anglais, auront la

chance de découvrir Londres lors d'un voyage éducatif passionnant. Les éco-délégués iront à Morlaix, afin d'échanger sur les politiques de soutien au développement durable avec le collège Chateaubriand en visio-conférence.

Par ailleurs, l'Institution a le plaisir d'accueillir trois étudiants italiens depuis le 11 janvier dernier, et ce jusqu'à la fin de l'année. Les lycéens pratiquant l'italien, partiront en échange à Milan juste après leur retour de vacances.

En parallèle de ces événements et voyages exaltants, le lycée s'engage à améliorer le bien-être et la sécurité de ses élèves. Ainsi, des séances de relaxation ont été initiées pour les secondes, visant à les familiariser avec les différentes méthodes de gestion du stress et de relaxation. Les élèves de secondes et de premières ont participé à une séance de sensibilisation aux dangers de la consommation d'alcool et de drogues en milieu festif. Une dernière initiative importante qui leur a été présentée est l'éducation à la sécurité routière, pour sensibiliser les élèves aux dangers de la route et promouvoir un comportement routier approprié.

Erwann Lanoë



Braderie

Concours photos

Nouvelle période rime avec nouveau concours ! J'ai la chance de vous proposer pour ce premier concours photos de cette année 2024, un thème libre. Vous connaissez le principe, laissez juste parler votre imagination, que ce soit un lever ou coucher de soleil, une photo en noir et blanc... Le nombre de possibilités est infini ! Je compte sur vous et votre créativité.

Comme d'habitude, même si vous les connaissez, je vous remets les règles essentielles !

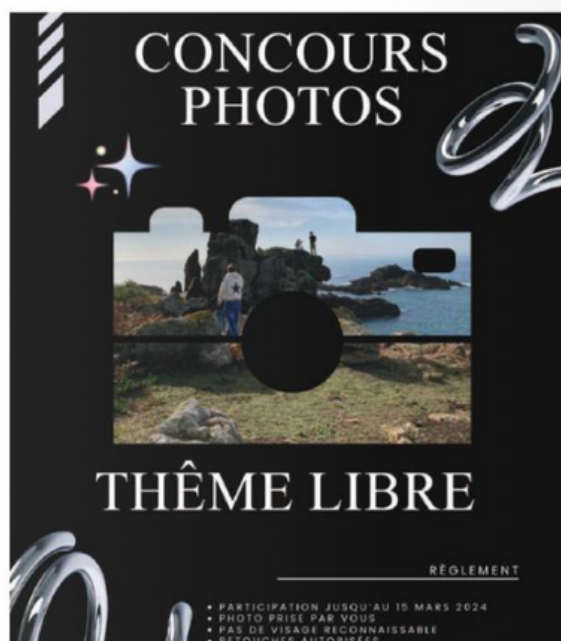
- Évitez de montrer des visages reconnaissables.
- Vous devez être l'auteur de la photo
- Les retouches sont autorisées.

Veuillez envoyer votre photo avant le vendredi 15 mars à l'adresse mail suivante : elise.cottureau@ism-lapro.fr

Nous sommes impatients de découvrir vos créations photographiques !

Sortez vos téléphones, appareils photo, tablettes, et surtout, amusez-vous et laissez parler votre créativité !

Alexis de Maulde - responsable concours photos



Affiche concours photos

Le Kelaouenn n°1 - Mars 2024 - page 3

EDUCATION - TENUE UNIQUE — 7

EDUCATION — TENUE UNIQUE

En France, de nombreux changements sont en cours, accompagnés d'un grand débat sociétal.

Qui dit nouveau gouvernement, dit forcément nouvelles réformes. Et parmi elles, figure un grand débat sociétal vieux de quelques dizaines d'années : la « tenue unique » nommée plus communément uniforme ; mesure catégoriquement refusée par certains, louée par d'autres. Nous vous proposons de faire le point.

Historiquement

L'uniforme dans les établissements scolaires fait l'objet de grands débats. Pour émettre un avis, intéressons-nous d'abord à son histoire.

C'est au XVI^e siècle en Angleterre qu'apparaît pour la première fois les uniformes, d'abord dans les écoles caritatives. En France, Napoléon qui instaure une discipline militaire, l'impose en 1802. Néanmoins, cette mesure ne fera pas école... en dehors des écoles à vocation militaire. L'uniforme scolaire revient dans les débats politiques, en 2003. Xavier Darcos, alors ministre de l'éducation, suggère à nouveau l'idée : selon lui, une tenue commune à tous permet de réduire les différenciations socio-économiques. Ainsi depuis 2003, l'uniforme refait régulièrement parler de lui. Les candidats Emmanuel Macron, Marine Le Pen ou



Uniforme anglais

encore Eric Zemmour avaient d'ailleurs inscrit cette mesure dans leur programme à la dernière élection présidentielle.

Il ne faut cependant pas oublier un point essentiel : l'uniforme à l'école n'a jamais été obligatoire et généralisé en France. Certains font le rapprochement avec les blouses instituées par Jules Ferry en 1881-82 en même temps que ses lois scolaires (école gratuite, obligatoire et laïque), mais il ne s'agissait pas d'un uniforme, mais d'un vêtement de protec-

tion contre les tâches d'encre.

La mesure

Cette tenue unique, ou uniforme, devrait être expérimentée à partir de septembre 2024 : voici une image de ce à quoi elle pourrait ressembler.

Il faut aussi savoir que le coût ne sera pas directement imputable aux familles ; le budget moyen d'environ 200 € sera entièrement pris en charge par l'Etat.

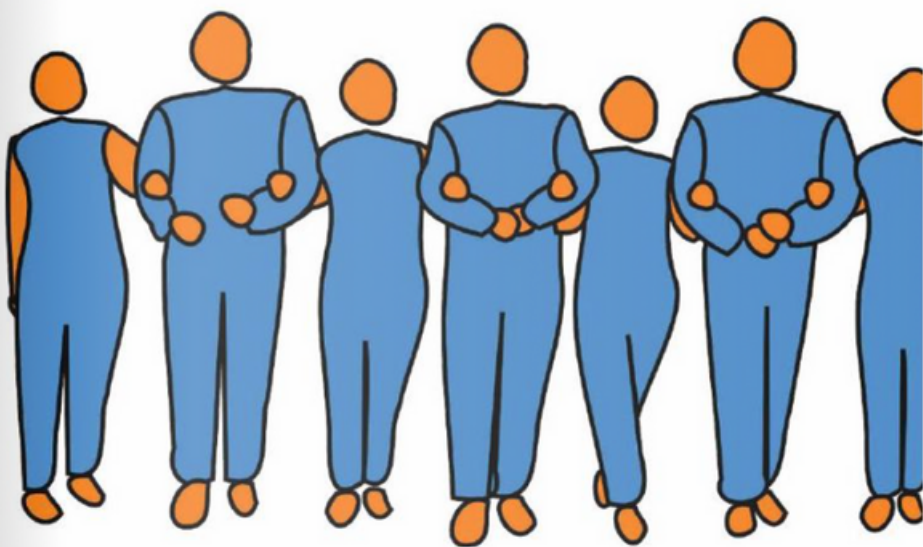
Si l'expérience est concluante, l'uniforme pourra être généralisé à partir de septembre 2026. L'essai est accompagné par Frédéric Garcin, président de l'agence de design nommée "Uniforme Prestige" et créateur des uniformes proposés. Pour le moment, la mesure repose sur le volontariat des établissements scolaires.

Cette mesure est-elle plausible ?

L'adoption de l'uniforme a pour principal objectif de promouvoir l'égalité et la discipline. Outre l'aspect esthétique, elle relève d'enjeux sociaux. En effet, elle permet l'inclusion de chaque élève, le but étant de réduire les discriminations socioéconomiques effectuées sous la pression de la mode - mode qui est très importante pour les jeunes générations, au détriment de l'identité de chacun. C'est pourquoi l'uniforme dans les établissements permettrait de davantage souligner l'aspect scolaire plutôt que les influences sociales.

Néanmoins, bien que cette mesure accentue l'égalité et la diversité, elle peut également soulever une problématique autour de la liberté individuelle. Il est primordial que la politique de l'uniforme soit élaborée en prenant en compte les besoins des élèves, mais aussi des enseignants, parents etc... car elle peut restreindre l'expression des jeunes en les empêchant d'exprimer leur personnalité, leurs cultures et valeurs, ou encore leurs convictions. Une mesure pour réduire les conflits pourrait alors devenir une source de conflits pour des élèves percevant cela comme une contrainte imposée par l'autorité.

Océane Loret Leonard - Alexis de Maulde



tenue unique

Nos peines

Docteur Joseph Raoul décédé le 18/01/2024. Ancien élève de l'Institution de 1942 à 1953.

Docteur Louis Maigret décédé le 03/04/224. Ancien élève de l'Institution de 1936 à 1949.
Louis a Président de l'Amicale pendant plus de 25 ans jusqu'en 2015.



COUPON-REPONSE

pour le repas de l'AG du 2 juin 2024.

(à retourner impérativement avant le 15 mai 2024)

Nom de famille :

Prénom :

Nom marital :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : E-mail :

Années de présence : de à ISM - LA PRO

Participera au repas (..... par personne ½ tarif pour les jeunes sortis depuis 2019)

Nombre de personnes : x 25 € =

A joindre impérativement, un chèque de règlement de

A l'ordre de l'AAISM

A adresser à Catherine ETRAVES LEHERAN 37 rue des cèdres - 35430 SAINT-GUINOUX

Date :

Signature :

Assemblée générale

Cette année, notre assemblée générale aura lieu le dimanche 2 juin dans les locaux de l'ISM.

Un petit changement cette année, l'horaire de la grand-messe de la cathédrale, à laquelle nous participions depuis quelques années, a été avancée à 10h30, heure à laquelle nous démarrons notre assemblée générale. Nous avons donc décidé, pour des raisons d'organisation, de ne plus participer de façon officielle à cette messe.

Nous souhaitons vous accueillir en nombre pour cette journée qui sera l'occasion de retrouver pendant quelques heures nos âmes de lycéens.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE L'AG DU 02/06/2024

10h00 - Accueil des participants dans l'Atrium (viennoiseries - café) et remise des badges.

10h30 - 11h30 Assemblée générale dans l'auditorium.

11h30 - 12h00 Dépôt de gerbe dans l'Atrium.

12h00 - Apéritif, dans l'Agora.

13h00 - Repas servi par Scolarest au restaurant du lycée.

15h00 - Spectacle : Théâtre d'ombres à maison des Poètes

16h00 - Fin de la journée, à l'année prochaine ...

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers anciennes et anciens élèves,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'AAISM. Celle-ci se tiendra le dimanche 2 juin, à partir de 10h30 dans les locaux de l'Institution, 2 rue du Collège à Saint-Malo, siège sociale de notre association.

Ordre du jour assemblée générale 2024

1 - Approbation du rapport moral

2 - Approbation du rapport financier

3 - Fixation du montant de la cotisation

4 - Renouvellement des tiers sortants

5 - Projets 2024

6 - Intervention de M. Joby, chef d'établissement

7 - Questions diverses

précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Conformément aux statuts de notre association, le conseil d'administration devant se composer de 12 à 18 membres.

Si vous souhaitez poser votre candidature pour intégrer le conseil, n'hésitez pas à le signaler par mail à notre secrétaire Pierre Nicou ou bien au plus tard le jour de l'assemblée générale.

Si vous souhaitez participer à l'assemblée générale ordinaire, merci de vous manifester. Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence soit par e-mail à : aaism@free.fr soit par courrier à adresser à AAISM, 2 rue du Collège, 35400 SAINT-MALO.

Nous sollicitons vivement votre présence et espérons vous voir à cette occasion.

Toutefois, s'il vous est impossible de participer à l'assemblée, vous pouvez donner pouvoir à un membre de l'association pour qu'il vous représente lors du vote. Pour cela, il convient de remplir et signer le pouvoir attaché à la présente convocation. Le pouvoir est ensuite à remettre à la personne qui vous représentera lors de l'assemblée générale ordinaire.

Nous sollicitons vivement votre présence et espérons vous voir à cette occasion.

Toutefois, s'il vous est impossible de participer à l'assemblée, vous pouvez donner pouvoir à un membre de l'association pour qu'il vous représente lors du vote. Pour cela, il convient de remplir et signer le pouvoir attaché à la présente convocation. Le pouvoir est ensuite à remettre à la personne qui vous représentera lors de l'assemblée générale ordinaire.

Civilité : Nom..... Prénom

Adresse :

Code postal / Ville :

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de l'AAISM

Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de l'AAISM
Je soussigné Mme/M (Nom/Prénom), membre adhérent de
l'AAISM dont le siège est 2 rue du collège 35400 Saint-Malo
Donne par la présente pouvoir au membre dénommé ci-après :
Mme/M., et demeurant à afin de me
représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra 2 rue du Collège 35400
Saint-Malo le 2 juin 2024 à 9h.
Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront
à l'ordre du jour.

Fait àle

Signature :

Projet d'un nouveau Bac +50

Et si nous mettions en route le projet de nous retrouver en 2025, nous qui avons passé notre Bac en 1974 et 1975 ?

En 2022, une centaine d'anciens élèves ayant passé leur bac en 1972 et 1973 se sont retrouvés dans notre vieux « Collège » pour fêter le cinquantième anniversaire. A l'initiative d'un ancien de la promo 1972, une petite équipe organisatrice s'est formée et a travaillé à la réussite de cette journée qui restera dans les mémoires.

Patricia Picard et Catherine Le-Héran (Etraves), promo 1975, souhaitent lancer le projet pour l'an prochain.

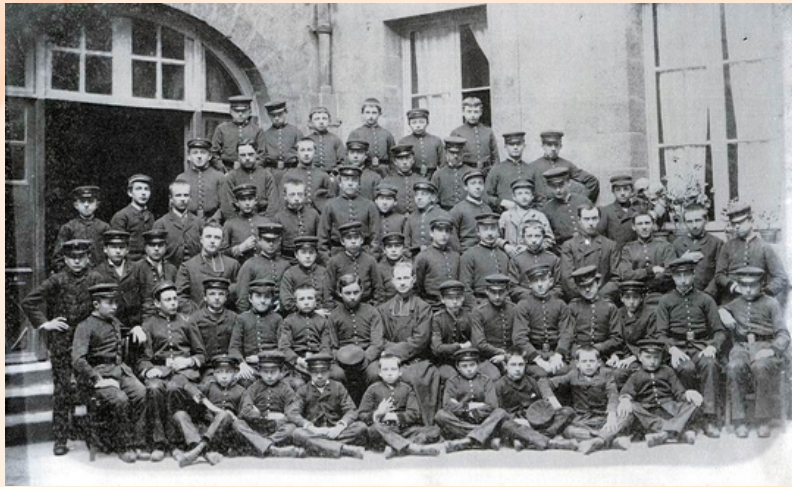
Si vous êtes concernés par ces années et que vous souhaitez participer à l'organisation, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez vous manifester en adressant un petit mail avec vos coordonnées à Pierre Nicou, le secrétaire de notre association qui nous le transmettra.

En attendant, quelques photos de classe des années Terminale 1974 et 1975.

A très bientôt !



QUELQUES SOUVENIRS



Notre plus ancienne photo de classe : 1888



Classe de maths



Séance d'escrime en 1912



Les bâtiments du Collège en 1932



Hockey sur la grève



Le réfectoire au début du 20è siècle